

L'Anse-Saint-Jean, le 4 février 2013.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

----- Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le lundi 4 février 2013, sous la présidence de M. Claude Boucher, maire.

Sont présents :

<b>Mme Gertrude Bouchard,</b>	<b>conseillère</b>
<b>M. Marcellin Tremblay,</b>	<b>conseiller</b>
<b>M. Yvan Coté,</b>	<b>conseiller</b>
<b>M. Victor Boudreault,</b>	<b>conseiller</b>
<b>M. Graham Park,</b>	<b>conseiller</b>
<b>M. Denis Girard,</b>	<b>conseiller</b>
<b>M. Daniel Corbeil,</b>	<b>dg/sec-trésorier</b>

037-2013

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

L'ouverture de la séance est proposée, appuyé.

038-2013

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 14 janvier 2013
- 4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 janvier 2013
- 5 Lecture et adoption des comptes du mois et des paiements directs de janvier 2013
- 6 Renouvellement des petites caisses
- 7 Rapport Financier
- 8 **Administration**
  - 8.1 Vente pour non-paiement de taxes
  - 8.2 Dépenses fixes pour 2013
  - 8.3 Emploi été Canada 2013
  - 8.4 Acceptation de l'offre d'achat de M. Mario Roux pour le terrain no 9
- 9 **Travaux publics**
  - 9.1 Permis d'intervention – Route à l'entretien du MTQ
  - 9.2 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (2 résolutions)
  - 9.3 Mandat aux arpenteurs- géomètres pour la ligne des hautes eaux ordinaires secteur du pont couvert
  - 9.4 Appui au Parc Marin Saguenay-Saint-Laurent concernant la priorisation des travaux d'assainissement des eaux usées
- 10 **Loisirs, tourisme, culture et vie communautaire**
  - 10.1 Demande de participation financière pour les Olympiades d'hiver 2013

## **11 Varia et questions diverses**

- 11.1 Aide financière pour les Aînés de l'Anse
- 11.2 MTQ – déplacement des équipements municipaux
- 11.3 Mandat pour entretien des lumières de rue
- 11.4 Appui à la mise en place de la Station nautique du Fjord du Saguenay
- 11.5 Journées de la persévérance scolaire
- 11.6 Invitation pour la 48<sup>e</sup> Édition des Jeux du Québec à Saguenay
- 11.7 CSST- Accident de travail M. Yvan Dallaire
- 11.8 Placement publicitaire journal parc national du Fjord du Saguenay
- 11.9 Appui à la Municipalité de Petit-Saguenay – Projet de magasin général
- 11.10 Plan de marketing et publicité pour 2013
- 11.11 Souper de Pâques – demande de participation financière
- 11.12 Demande de M. Rosaire Gagné
- 11.13 Réfection du système de chauffage au garage municipal
- 11.14 Subvention pour la bibliothèque municipale
- 11.15 Rapport Service incendie 2012

## **12 Période de questions**

039-2013

### LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 JANVIER 2013

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 14 janvier 2013 soit accepté sans modification.

040-2013

### LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 JANVIER 2013

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 janvier 2013 soit accepté sans modification.

041-2013

### ACCEPTATION COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE JANVIER 2013

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer du mois de janvier 2013 au montant de 96 938.67\$ et des paiements directs au montant de 735.99\$, telle que déposés aux archives municipales sous la cote **207-120**.

042-2013

### RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le renouvellement de la petite caisse du bureau de poste pour janvier 2013 au montant de 36.56\$.

### RAPPORT FINANCIER

Le Secrétaire-trésorier fait la lecture du rapport financier du mois de janvier 2013. Les revenus s'élèvent à 314 379.15\$ et les dépenses à 627 671.44\$.

043-2013

### VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le secrétaire-trésorier à transmettre à la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay tous les comptes dus de trois (3) ans et plus pour la procédure de vente pour non-paiement de taxes.

044-2013

ADOPTION DES FRAIS FIXES POUR L'ANNÉE 2012

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que les dépenses fixes pour l'année 2013 soient adoptées telles que suivantes :

Salaire des élus-charges d'employeur.....	81 270 \$
Masse salariale.....	459 471 \$
Contributions et charges sociales et avantages Sociaux.....	106 875 \$
Timbres et affranchissement.....	4 800 \$
Dépenses en communication (téléphone, internet, Radio et autres).....	18 760 \$
Services juridiques (frais mensuels).....	2 700 \$
Contrat de déneigement.....	114 950 \$
Électricité.....	181 200 \$
Chauffage Centre communautaire la Petite École Et Garage municipal.....	22 000 \$
Remboursement financement (intérêts).....	186 900 \$
Remboursement de capital (règlement d'emprunt)...	521 144 \$
Frais bancaires (frais fixes mensuels).....	1 200 \$
Frais de déplacement M. Boudreault.....	6 501 \$
Frais de déplacement M. Pierre Roy.....	1 200 \$

**Total : 1 708 971 \$**

045-2013

EMPLOI ÉTÉ CANADA 2013

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de présenter une demande de projet étudiant dans le cadre du programme emploi d'été Canada 2013.

QUE la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean accepte la responsabilité du dit projet.

QUE Monsieur Claude Boucher, maire, ainsi que M. Daniel Corbeil, secrétaire-trésorier/directeur général, soient autorisés, au nom de la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean, à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada/Québec.

QUE la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean s'engage par son (ses) représentant(s) à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

046-2013

VENTE DE TERRAIN DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE DU MONT ÉDOUARD  
M. MARIO ROUX, TERRAIN NO 9

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter l'offre d'achat de M. Mario Roux pour le terrain no 9 portant le numéro de cadastre 58-1-5-5 au cadastre officiel du Canton de Saint-Jean et 10-55 au cadastre officiel du Canton Du Creux circonscription foncière de Chicoutimi et d'autoriser le maire et le secrétaire trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité les documents relatifs à la vente de ce terrain.

047-2013

PERMIS D'INTERVENTION ROUTE À L'ENTRETIEN DU M.T.Q.

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de nommer M. Réjean Boudreault, inspecteur municipal, ainsi que M. Daniel Corbeil, directeur général comme représentant de la municipalité et de les autoriser à signer les permis d'intervention du MTQ. La municipalité s'engage par le fait même à respecter les clauses du permis d'intervention et à remettre les lieux dans le même état qu'avant l'exécution des travaux.

048-2013

PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL  
POUR LE CHEMIN DE L'ANSE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de confirmer au Ministère des Transport que dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, les travaux d'amélioration prévus sur les chemins de l'Anse ont bien été réalisés en 2012,

Que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant de 100 000\$.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

049-2013

PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL  
POUR LES CHEMINS DE L'ANSE, PÉRIGNY, SAINT-THOMAS NORD ET  
GAGNÉ

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de confirmer au Ministère des Transport que dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, les travaux d'amélioration prévus sur les chemins de l'Anse, Périgny, Saint-Thomas et de la rue Gagné ont bien été réalisés en 2012,

Que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant de 6000\$.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

050-2013

MANDAT AUX ARPENTEURS GÉOMÈTRES CHIASSON, THOMAS, TREMBLAY  
ET ASSOCIÉS

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de mandater la firme d'arpenteurs géomètres Chiasson, Thomas, Tremblay et Associés pour délimiter la ligne des hautes eaux ordinaires dans le secteur du pont couvert pour un montant de 1200\$ taxes en sus.

051-2013

APPUI AU PARC MARIN SAGUENAY-SAINT-LAURENT CONCERNANT LA  
PRIORISATION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

**ATTENDU QUE** la MRC Fjord-du-Saguenay occupe un siège au comité de coordination du Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent par la voix de son représentant M. Claude Boucher et de son substitut M. Steeve Lemyre;

**ATTENDU QU'**une démarche a été entreprise en décembre 2011 par le comité de coordination pour assurer un suivi auprès des ministres responsables du parc concernant le développement d'une stratégie d'accompagnement des intervenants pour améliorer la gestion des eaux usées des municipalités;

**ATTENDU QU'**un total de sept (7) municipalités rejettent actuellement leurs eaux usées, avec ou sans traitement primaire, dans le parc marin et sont aux prises avec l'obligation d'effectuer des travaux de mise aux normes de leurs systèmes de traitement des eaux;

**ATTENDU QUE** les risques environnementaux associés aux rejets d'eaux usées municipales dans le parc marin ont été évalués, caractérisés et documentés scientifiquement par l'étude universitaire sur *l'évaluation des risques environnementaux dans le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*, thèse de doctorat en océanographie (ISMER–UQAR) et que certains secteurs comportent des risques élevés pour l'environnement ainsi que pour la santé humaine;

**ATTENDU QU'**il est nécessaire de trouver les solutions pour soutenir les petites municipalités dans la réalisation de ces travaux d'assainissement qui, même financés à 80 %, représentent un poids encore trop lourd à assumer pour les citoyens;

**ATTENDU QUE** le territoire du parc marin fait partie intégrante de la dynamique sociale, de l'environnement et de l'économie régionale fondée en partie sur l'industrie touristique et sur la pratique d'activités de plein air dans un cadre naturel de qualité et que les communautés riveraines de ce territoire protégé sont les premières à bénéficier de cet environnement de qualité;

**ATTENDU QUE** le Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent est la seule et unique aire marine protégée au Québec et que sa mission est de rehausser, pour les générations actuelles et futures, le niveau de protection des écosystèmes d'une partie représentative du fjord du Saguenay et de l'estuaire du Saint-Laurent aux fins de conservation.

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité d'appuyer le conseil des maires de la MRC Fjord-du-Saguenay concernant la démarche entreprise par le comité de coordination et son président et demande aux autorités gouvernementales de prioriser les travaux d'assainissement des eaux usées municipales autour du parc marin, dans une optique cohérente de protection des citoyens et des écosystèmes au cœur de la raison d'être du parc marin.

052-2013

#### DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LES OLYMPIADES D'HIVER 2013

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser un montant de 100\$ à titre de participation financière pour les Olympiades d'hiver 2013 qui auront lieu le 2 mars prochain.

053-2013

#### AIDE FINANCIÈRE POUR LES AÎNÉS DE L'ANSE

**CONSIDÉRANT QU'**une résolution décrétant une aide financière de 700\$ avait été adopté afin d'aider les Aînés de l'Anse à procéder à l'achat d'une laveuse et sècheuse en décembre dernier;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à la réception de soumission pour l'achat de ces électroménagers il appert que le coût de ceux-ci sera plus élevés soit 1700\$;

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'octroyer un montant supplémentaire de 800\$ aux Aînés de l'Anse pour qu'ils procèdent à l'achat d'une laveuse et sècheuse commerciale.

054-2013

#### MTQ – DÉPLACEMENT D'ÉQUIPEMENT MUNICIPAUX DANS LE DOSSIER DES TRAVAUX SUR LE PONT DE LA RUE DALLAIRE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'approuver les documents soumis par le Ministère des Transport relatifs aux travaux du pont sur la rue Dallaire et de mandater l'inspecteur municipal comme représentant de la municipalité pour participer aux réunions de chantier concernant lesdits travaux.

055-2013

#### MANDAT POUR ENTRETIEN DES LUMIÈRES DE RUE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de donner le mandat Japy Électrique Inc. pour l'entretien des lumières de rue selon la soumission déposée à savoir 170\$ taxes en sus des lampes (2 lampes minimum) pour les matériaux (ballaste ampoule) et la main d'œuvre.

056-2013

APPUI À LA MISE EN PLACE DE LA STATION NAUTIQUE DU FJORD DU SAGUENAY

CONSIDÉRANT QUE l'Association maritime du Québec, dont la mission est de promouvoir les destinations à caractère nautique de la province, a instauré le programme Québec stations nautiques qui vise à assurer le développement de la pratique du nautisme via l'implantation de stations nautiques.

CONSIDÉRANT QUE le programme Québec stations nautiques permet de regrouper l'ensemble des fournisseurs de services et produits nautiques d'une même région afin d'offrir aux résidents et touristes, l'accès en un même lieu, à tous les renseignements liés au nautisme.

CONSIDÉRANT QUE le programme Québec stations nautiques vise à mieux coordonner l'offre de service, les programmes et la promotion.

CONSIDÉRANT QUE la Station nautique constitue l'un des moyens contribuant à consolider le développement récréotouristique nautique durable des rives nord et sud du Saguenay, et ce, en cohérence avec les plans de développement déjà existants.

CONSIDÉRANT QUE cette initiative s'inscrit dans un projet permanent de développement qui vise à assurer une amélioration continue de la qualité des services offerts dans notre région par les intervenants de la Station et qu'il est complémentaire aux initiatives publiques actuelles.

CONSIDÉRANT QU' une station nautique doit être une entité reconnue et pour ce faire, elle doit avoir obtenu une accréditation officielle de l'Association maritime du Québec pour la qualité de l'expertise de ses intervenants, de ses programmes et de ses installations nautiques.

CONSIDÉRANT QU' un comité de travail est formé pour développer cette station nautique et qu'elle obtient déjà le soutien de nombreux intervenants.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'appuyer la mise en place de la Station nautique Fjord du Saguenay, sans engagement financier de notre part.

057-2013

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'appuyer le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires – afin de faire du Saguenay-Lac-Saint-Jean une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés et de déclarer du 11 au 15 février 2013 les journées de persévérance scolaire dans notre municipalité.

058-2013

INVITATION POUR LA 48<sup>E</sup> ÉDITION DES JEUX DU QUÉBEC À SAGUENAY

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de mandater le maire comme représentant de la municipalité Lors des événements protocolaires qui auront lieu dans le cadre de la 48<sup>e</sup> Édition des jeux du Québec qui se dérouleront à Saguenay du 1<sup>er</sup> au 9 mars prochain et de défrayer, le cas échéant, les coûts reliés à ces activités.

059-2013

ACCIDENT DE TRAVAIL AU SERVICE INCENDIE – INDEMNITÉ À M. YVAN DALLAIRE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de se conformer à la réglementation de la CSST et de payer à M. Yvan Dallaire l'indemnité prévu par la CSST dans le cas de l'accident de travail de M. Dallaire survenu le 24 décembre lors d'une sortie du service incendie à Petit-Saguenay .

060-2013

PLACEMENT PUBLICITAIRE 2013-2014 – JOURNAL DU PARC NATIONAL DU FJORD-DU-SAGUENAY.

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de réserver un espace publicitaire de ½ page dans le journal du parc national du Fjord-du-Saguenay 2013-2014 au montant de 830.00\$ plus taxes.

061-2013

APPUI AU PROJET DE MAGASIN GÉNÉRAL DE PETIT SAGUENAY

CONSIDÉRANT que le seul poste d'essence de la municipalité de Petit-Saguenay a cessé ses opérations en mai 2012;

CONSIDÉRANT qu'une relance temporaire a été effectuée par la Coopérative de consommation de Petit-Saguenay à compter du mois d'août 2012;

CONSIDÉRANT que la centralisation de l'ensemble des services commerciaux de Petit-Saguenay est la seule solution qui soit à la fois rentable et qui permette de maintenir le niveau de service actuel;

CONSIDÉRANT que la Coopérative de consommation a présenté un projet d'investissement de 1.7M\$ pour construire un Magasin général sur le site actuel des Magasins DDMT;

CONSIDÉRANT que plus de 250 citoyens de Petit-Saguenay ont apporté un appui unanime au projet lorsque celui-ci a été présenté à l'AGA de la Coop de consommation du 16 novembre dernier;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Petit-Saguenay est une municipalité dévitalisée selon la typologie du Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire;

CONSIDÉRANT que le maintien des services de proximité est une condition essentielle à la vitalité des milieux ruraux.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

**QUE** le conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean considère que ce projet est capital pour la vitalité socio-économique de Petit-Saguenay;

**QUE** le conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean appuie formellement le projet de centralisation des services commerciaux de la Coop de consommation de Petit-Saguenay.

062-2013

PLAN DE MARKETING ET PUBLICITÉ 2013.

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de réserver, tel que proposé par M. Alain Perreault, les espaces publicitaires suivant dans le quotidien et le Progrès dimanche au montant de 14 874.50\$:

- Cahier économique, samedi 2 mars
- Full 116 000 ptes, dimanche 4 avril
- Cahier du Symposium des Villages en couleur, dimanche 6 octobre

- Promotion automnale dans le Quotidien, septembre et octobre
- Nouvelles de nos montagnes, samedi 23 novembre
- Full 116 000 portes, samedi 30 novembre
- Toit et moi Progrès dimanche, 13 parutions
- Vœux du temps des fêtes, dimanche 22 décembre

063-2013

SOUPER BÉNÉFICE DE PÂQUES

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'acheter 10 billets au coût de \$15.00 chacun pour le souper bénéfice qui aura lieu le 31 mars prochain.

064-2013

DEMANDE DE M. ROSAIRE GAGNÉ CONCERNANT LA VENTE D'UNE PART INDIVISE D'UN TERRAIN ACQUIS DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser M. Rosaire Gagné à procéder à la transaction de la vente en part indivise du terrain acquis de la municipalité à condition que la clause initial de droit de rachat dudit par la municipalité le cas échéant soit reportée également dans cet acte de vente.

065-2013

RÉFECTION DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE AU GARAGE MUNICIPAL

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser l'inspecteur municipal à effectuer les travaux de réfection du système de chauffage au garage municipal et de retenir les services de Solugaz pour la fourniture des équipements et de l'installations du nouveau système de chauffage au propane au montant de 1595.00\$ taxes en sus.

066-2013

SUBVENTION ANNUELLE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le déboursé au comité de la bibliothèque et tel que prévue au budget 2013 la subvention annuelle pour les activités à la bibliothèque municipale.

067-2013

RAPPORT 2012 DU SERVICE INCENDIE DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter le dépôt du rapport des activités du Service incendie pour 2012.

NOTE : Tel que mentionné dans la résolution 083-2013, je confirme que tous les membres du conseil avaient déposés en date du 4 février 2013 leur déclaration d'intérêts pécuniaires

068-2013

FERMETURE DE LA SÉANCE.

Propose la fermeture de la séance à 19h40

Fait et passé à L'Anse-Saint-Jean en ce quatrième jour de février de l'An 2013.

\_\_\_\_\_  
Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

\_\_\_\_\_  
Monsieur Claude Boucher, maire

*« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*